

Réouverture de la ligne **Belfort-Delle**

LIAISON FERROVIAIRE FRANCO-SUISSE



POINT D'ÉTAPE TRAVAUX 24 MAI 2016 DOSSIER PRESSE

région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra



JURA **CH**
JURASSIEN ET CANTON DU JURA



Interreg
FRANCHE-COMTÉ



SUD
TERRITOIRE
CANTON DU COMTÉ

Delle, le 24 mai 2016

REOUVERTURE DE BELFORT ET DELLE : UN CHANTIER D'ENVERGURE EN MARCHE

Les mobilités en Bourgogne-Franche-Comté nécessitent des investissements collectifs pour assurer le service public des transports sur tous les territoires.

Depuis le lancement des travaux en septembre 2015, le chantier de réouverture de la ligne Belfort Delle avance tout au long de la ligne.

Grâce à la volonté de l'ensemble des partenaires, les voyageurs en provenance ou à destination de l'aire urbaine, mais aussi des cantons suisses limitrophes, pourront ainsi bénéficier d'un nouvel accès à la LGV Rhin-Rhône en gare de Belfort Montbéliard TGV. Ce projet facilitera également les déplacements du quotidien grâce à la création de six haltes et permettra de soutenir le développement économique du Territoire de Belfort et de la zone frontalière.

DES TRAVAUX MAJEURS AVANT LA POSE DU PREMIER RAIL

La gare de Delle est en pleine transformation. Une nouvelle plateforme est en cours de construction pour pouvoir accueillir les futures voies. Un nouveau centre technique a été construit pour recevoir les équipements de signalisation et assurer la transmission des signaux le long de la ligne en interface avec le poste suisse de Porrentruy via la fibre optique. La démolition de la halle ainsi que la passerelle inter-quartiers, rue de la Voinaie, sont en cours. La passerelle piétonnière sera reconstruite pour être mise au gabarit pour l'électrification de la ligne et sera mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Le tablier du pont du Faubourg d'Alsace sera également surélevé de 50 cm. Des travaux d'assainissement permettront la création de fossés et d'un bassin de rétention d'eau.

D'ici le début de l'été, les travaux d'équipements ferroviaires commenceront en gare de Delle par la pose de caniveaux et du déroulage de câbles.

Plusieurs ponts sont en cours de reconstruction :

- à Grandvillars à proximité de la caserne des pompiers,
- à Joncherey au-dessus de la Coeuvalte,
- à Andelnans.

A Bourogne, le passage à niveau n° 11 sera remplacé par un pont. Des remblais ont été montés afin de permettre le tassement des terrains avant la construction de l'ouvrage et du forage de pieux est en cours.

En gare de Belfort Montbéliard TGV, le tablier du pont qui accueillera la future halte de Meroux est en préparation. La ligne Belfort Delle sera ainsi connectée directement à la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône. Sur la commune de Danjoutin, les travaux de reconstruction du pont rue du Breuil s'achèvent. Ce pont piétonnier sera éclairé et mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Des travaux de sécurisation des emprises sont également en cours, tandis que les travaux pour la création de la future halte de Danjoutin débiteront prochainement.

La ligne Belfort Delle se raccordera à la ligne classique Paris-Mulhouse à Danjoutin. De nouveaux aiguillages ont été posés dernièrement pour permettre aux trains d'arriver simultanément avec les TER Belfort-Mulhouse en gare de Belfort tout en respectant le cadencement alsacien et suisse. La voie a également été modernisée entre le passage à niveau n°1 et la jonction de Danjoutin et le système électrique ainsi que la signalisation complètement renouvelés. La ligne Belfort Delle sera, à sa mise en service, entièrement pilotée par un poste d'aiguillage informatisé situé à Belfort. Ce nouveau poste

sera également relié au poste d'aiguillage de Belfort, en cours de construction par Alstom. Ces travaux représentent au total 95 M€ financés par SNCF Réseau.

LE SOUCI DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre d'un projet d'aménagement comme la réouverture de la ligne Belfort Delle, SNCF Réseau s'attache à intégrer au mieux la nouvelle infrastructure ferroviaire dans l'environnement tant humain que naturel. Un diagnostic environnemental conduit entre 2008 et 2012 a permis **d'identifier et d'analyser les enjeux environnementaux** que ce soit sur le volet acoustique, sur les problématiques eau et milieux aquatiques, les espèces protégées ou encore sur les risques naturels et technologiques.

Réduire les nuisances sonores

En matière d'environnement humain, la réouverture de la ligne Belfort Delle au trafic va engendrer des impacts sonores. A ce titre, des études acoustiques ont permis d'évaluer les niveaux d'exposition au bruit ferroviaire et de repérer des zones de bruit susceptibles de dépasser les seuils prévus par la réglementation, afin de mettre en place les mesures nécessaires à la protection des populations riveraines. Une vingtaine d'habitations, généralement situées à proximité des passages à niveau, sont identifiées tout au long de la ligne. Un diagnostic individuel de ces zones de dépassement sonore va être réalisé par un acousticien spécialisé afin d'identifier les mesures d'atténuation les plus adaptées à chaque situation.

Chaque propriétaire concerné sera contacté très prochainement par SNCF Réseau pour l'informer de la démarche. Si des travaux de protection acoustique sont à envisager pour être conforme à la réglementation, l'acousticien accompagnera chaque propriétaire et SNCF Réseau prendra en charge les travaux au travers d'une convention de financement.

A la mise en service, un contrôle de conformité acoustique sera réalisé conformément aux engagements pris par SNCF Réseau.

Pendant le chantier, SNCF Réseau conscient des désagréments engendrés par les travaux s'attache à **sensibiliser les entreprises afin que celles-ci puissent minimiser les sources de bruit** pendant cette période. Par ailleurs, les populations riveraines ont été habituées pendant vingt ans à s'approprier cette ligne non exploitée. Aujourd'hui, cette ligne est en travaux et, comme tout chantier, il est strictement interdit au public d'y pénétrer pour des questions de sécurité.

Des précautions environnementales respectées

Concernant l'environnement naturel, le diagnostic mené lors des études a été complété par des **inventaires faunistiques et floristiques**. Un état initial a notamment été conduit par le bureau d'étude ECOTOP en 2015 afin de vérifier juste avant le début des travaux les enjeux sur la qualité piscicole des principaux cours d'eau, sur les amphibiens ainsi que sur les chauves-souris.

Ainsi, 6 kilomètres de barrières à amphibiens sont posés à proximité des mares et des zones humides et une quinzaine de refuges pour la petite faune sont en cours de mise en œuvre. L'ensemble des ouvrages d'art sur lesquels SNCF Réseau va intervenir et les arbres devant être abattus ont aussi été préalablement auscultés afin de vérifier si des chauves-souris y avaient trouvé refuge. Ces mesures d'accompagnement sont autant d'actions permettant de limiter l'impact des travaux.

Néanmoins il demeure des impacts résiduels qu'il convient de compenser. A ce titre, SNCF Réseau est amené à rechercher dans les communes situées à proximité des travaux **des sites environnementaux à restaurer** et susceptibles d'accueillir pendant une durée de 25 ans au moins des mesures environnementales au titre des mesures compensatoires : prairie humide, pelouse, boisement, mégaphorbie. A ce jour, 2 hectares ont été achetés sur le secteur de Delle et plusieurs autres pistes sont en cours d'étude.

Enfin, **un effort important a été fait par SNCF Réseau sur ce chantier en matière d'économie circulaire**. La consommation des ressources naturelles et des matières premières a été limitée et de nombreux matériaux issus du démontage des voies sont recyclés ou réutilisés :

► 36 % du ballast sera réutilisé,

- ▶ 1 900 tonnes de rails seront recyclés,
- ▶ 33 000 traverses en bois traité seront évacuées vers un centre de traitement agréé.

UN CHANTIER QUI GENERE DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

A ce jour, 14 marchés ont été attribués et 2 sont en phase de consultation. On compte actuellement sur le chantier une trentaine d'entreprises locales qui interviennent en tant que titulaires, co-traitantes ou sous-traitantes.

Un bilan sera réalisé en fin de chantier afin de mesurer les retombées économiques locales.

Sensible au développement économique des entreprises régionales et à la situation délicate des entreprises du secteur du BTP, SNCF Réseau a par ailleurs intégré dans tous ses marchés de travaux une clause d'insertion afin de favoriser les emplois locaux. **Cette clause exige des entreprises que 5 % de leur main d'œuvre soient dédiés à des personnes éloignées de l'emploi ou en difficulté.** Un suivi mensuel est réalisé par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Belfort. A fin avril, 13 % des heures prévues au titre de cette clause d'insertion ont été réalisées.

UN PROJET DE 110 MILLIONS D'EUROS COFINANCÉ

La réouverture de la ligne Belfort Delle représente un investissement est de 110,5 millions d'euros financés par :

- la région Bourgogne-Franche-Comté : 33,4 M€
- l'État français : 32,9 M€
- la Confédération Helvétique : 24,7 M€
- le Département du Territoire de Belfort : 5,5 M€
- SNCF Réseau : 4 M€
- l'Union européenne : 3,7 M€
- la République et Canton du Jura : 3,2 M€
- la Communauté d'Agglomération Belfortaine : 2,5 M€
- la Communauté de Communes Sud Territoire : 0,55 M€.

ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

▶ Depuis octobre 2015 jusqu'en juillet 2016 : travaux de remplacement du passage à niveau 11 par un pont route entre Bourogne et Charmois

▶ Depuis février 2016 jusqu'à février 2017 : connexion avec la ligne à grande vitesse – construction d'un pont équipé d'un quai (avec ascenseur et escalier) à Meroux (gare de Belfort-Montbéliard TGV). Il fournira aux voyageurs une liaison entre la ligne Belfort Delle et la ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône

▶ Depuis février 2016 jusqu'à août 2016 : travaux en gare de Delle – les travaux d'équipements ferroviaires de la gare de Delle débiteront à l'été 2016.

▶ Depuis mars 2016 jusqu'à février 2017 : travaux de génie civil – Rénovation totale de la plateforme ferroviaire et remise à neuf du système de drainage des fossés (drainage des eaux de pluie).

▶ A partir de juillet 2016 : travaux d'équipements ferroviaires de la ligne incluant la mise en place de la signalisation, la pose des poteaux caténaires, puis la pose de la voie.

CONTACTS PRESSE

SNCF RÉSEAU - Valérie LEPINAY - 06 88 13 59 52 - valerie.lepinay@reseau.sncf.fr

REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Marie SOUVERBIE - 06 74 97 43 18 - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr

Hélène WOKOWSKI-PIERRE 06 14 37 17 26 - helene.wokowski@bourgognefranche-comte.fr